



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt-trois, le 18 juillet, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 06/07/2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie d'Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 37 Nombre de suffrages exprimés : 44 Votes Pour : 44 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Candidature PETR – Appel à Manifestation d'Intérêt Office de tourisme et des mobilités – lettre de soutien CCAL  N° 2023-75
--	---

**Présents (37)** : PUCEL Matthieu, PICHON Evelyne, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, DUNAN Anne, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, GAILHARD Christophe, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CHAZOTTES Michel, RAHALI Sabine, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, LACAZE Noël, PELIEU Michel, CLIMENT Emmanuel, LAIREZ Céline, SOULE-ARTOZOUL Rosa, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, DELOM Christian, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Absents excusés (18)** : CASPAR Elvire, GRANGE Jean-Baptiste, ESTRADE Pierre, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, BERTRANUC Evelyne, ACCHINI Nicole, HELARY Yann, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, OZUN Benjamin, FORTINE Didier.

**Procurations (7)** :  
DESCOUENS Bernard à ARMANET Henri  
ANGLADE Jean-Louis à GAILHARD Christophe  
FINES Frédéric à MALERE Hélène  
CARTAN Olivier à PELIEU Michel  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
AIZIER Philippe à MIR André  
NARS Aline à DARAN René

Monsieur Alain RIVIERE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président expose,

Le bureau du PETR du Pays des Nestes réuni le 19 juin 2023, a souhaité que le PETR porte une candidature commune pour l'ensemble des 6 offices de tourisme du Pays des Nestes à l'AMI Office de tourisme et des mobilités.

La Communauté de communes Aure Louron est invitée à délibérer favorablement à cette candidature commune à l'échelle du Pays des Nestes.

Un agent sera mis à disposition pour intégrer le groupe de travail mis en place dans le cadre de cet AMI, afin de décliner les actions en lien avec l'office de tourisme communautaire Pyrénées 2 Vallées et les 3 offices de tourisme des stations : Haute-Vallée du Louron, Piau-Engaly et Saint-Lary-Soulan.

Pourront être intégrées à ce projet les actions mises en place par l'Office de tourisme Pyrénées 2 Vallées comme la promotion du vélo et de la randonnée... et les projets en lien avec la mobilité en cours sur le territoire de la Communauté de communes Aure Louron.

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Approuve la candidature du PETR du Pays des Nestes à l'AMI offices de tourisme et des mobilités,
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU